

Inégalités climatiques en Belgique

Un petit pays avec une empreinte carbone
surdimensionnée

Executive Summary

Le monde est confronté à une crise climatique de plus en plus grave et à des inégalités toujours plus grandes. Les personnes, les entreprises et les pays les plus riches détruisent la planète à travers leurs émissions colossales de carbone. Pendant ce temps, les personnes qui vivent dans la pauvreté, les groupes marginalisés et les pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus durement touchés. Les femmes et les filles, les populations autochtones et les autres groupes victimes de discrimination sont particulièrement désavantagés. Les effets de la crise climatique se font ressentir partout dans le monde et par la plupart des gens, mais seuls les personnes et les pays les plus riches disposent de la capacité, du pouvoir et de l'influence nécessaires pour se protéger. Ce pouvoir s'accompagne d'une immense responsabilité.

En outre, la Belgique possède une consommation par habitant.e extrêmement élevée : seuls huit pays dans le monde la devancent dans le classement, parmi lesquels principalement des États pétroliers.ⁱ Les émissions par habitant.e en Belgique sont plus élevées qu'aux États-Unis. Cette consommation très élevée est due, entre autres, aux fortes émissions de l'industrie (près de la moitié des émissions de CO₂ en Belgique) et aux émissions importées, et partiellement à la conception de la société belge : centrée sur la voiture, avec des maisons mal isolées éloignées les unes des autres. Cependant, notre étude montre que c'est principalement l'empreinte carbone excessive des plus riches qui est à l'origine des énormes émissions par habitant.e.

En Belgique, les différences entre riches et pauvres sont très grandes : le 1 % de personnes aux revenus les plus élevés consomme autant de dioxyde de carbone que les 15 % aux revenus les plus faibles. Le budget carbone (ce qu'il reste de CO₂ avant que nous ne dépassions la limite de sécurité de 1,5 °C de réchauffement de la température mondiale) est rapidement épuisé. Chaque Belge consomme trop de CO₂, mais certain.e.s en consomment beaucoup plus que d'autres : là où le.a Belge moyen.ne épuise le budget carbone en quelques mois, une personne appartenant au 0,1 % le plus riche le fait en moins d'une semaine.

En effet, l'inégalité en termes d'émissions est fortement liée à d'autres inégalités dans la société : inégalité des revenus, mais aussi d'autres inégalités sociales telles que le genre, l'origine ethnique, l'âge, la nationalité, la santé, la sexualité, la couleur de peau, la situation de logement, le niveau d'éducation, etc. Le 1 % de personnes ayant les revenus les plus élevés n'est pas représentatif de la diversité de la société belge, mais se compose principalement d'hommes blancs d'âge moyen ayant un niveau d'éducation élevé. Les revenus les plus faibles, en revanche, comprennent un pourcentage élevé de femmes, de personnes de couleur et de personnes ayant un niveau d'éducation plus faible.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est clair : les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites au plus vite afin d'éviter les pires conséquences du dérèglement climatique et de ne pas dépasser en permanence la limite de 1,5 °C d'augmentation de la température mondiale. D'ici 2030, les émissions de CO₂ doivent être inférieures de 48 % à celles de 2019 et d'ici 2050, le bilan doit être nul, puis les émissions de CO₂ devront être négatives.ⁱⁱ La politique belge actuelle en la matière est insuffisante, malgré les engagements pris lors des sommets sur le climat. La Flandre n'atteindra même pas l'objectif de 2030.ⁱⁱⁱ En tant que grand émetteur mondial, avec, en outre, une responsabilité historique majeure dans la consommation cumulée du budget carbone, la Belgique doit prendre la tête de

la transition verte. Faute de quoi, le dérèglement climatique coûtera chaque année des vies en Belgique et dans le monde entier, sans compter les quelque 9,5 milliards d'euros de dégâts annuels causés par la chaleur, la sécheresse et les inondations rien qu'en Belgique.iv

Ce scénario est pourtant évitable : en réduisant radicalement les inégalités, nous pouvons sauver la planète tout en garantissant le bien-être de tou.te.s. Oxfam préconise un impôt sur la fortune des super riches : cette mesure réduirait les inégalités, limiterait la consommation excessive de CO2 et fournirait les moyens financiers nécessaires pour prendre en charge la crise climatique. Des investissements à grande échelle sont en effet nécessaires dans plusieurs domaines.

La protection de tou.te.s les Belges, et en particulier des groupes vulnérables, contre la crise climatique doit être au centre des préoccupations. Des mesures concrètes pour promouvoir l'égalité, telles qu'un impôt sur la fortune, la lutte contre l'écart salarial entre les hommes et les femmes et une répartition plus équitable des tâches de soins non rémunérées, sont nécessaires pour protéger tou.te.s les Belges de la sécheresse, de la chaleur, des inondations, etc. Des investissements dans les services publics et les soins de santé pour faire face aux catastrophes climatiques doivent être réalisés au plus vite.

L'aménagement du territoire belge n'est pas adapté à un avenir sans énergie fossile. La densification et l'écologisation, entre autres formes d'adaptation au dérèglement climatique, sont essentielles pour se défaire de la dépendance à la voiture. Les transports en commun et les formes de transport actif comme le vélo et la marche doivent être encouragés afin que les services tels que l'enseignement, les soins de santé et l'alimentation soient accessibles à tou.te.s. Le transport international doit passer de l'avion au train. Une coopération internationale est nécessaire pour rendre les trains bon marché, fréquents, fiables et accessibles.

L'utilisation de combustibles fossiles dans l'industrie et pour le chauffage des bâtiments doit également être peu à peu abandonnée. En ce qui concerne le chauffage résidentiel, il est essentiel d'améliorer l'isolation et de passer aux énergies renouvelables et il est important à cet égard que la facture ne soit pas répercutée sur les personnes en situation de précarité énergétique. Par ailleurs, les systèmes alimentaires doivent s'orienter vers l'agriculture agroécologique et le circuit court. La garantie d'un revenu décent pour les agriculteur.trice.s est essentielle à cet égard.

Une transition juste n'est possible que si tous les groupes de la société sont pris en compte dans la politique. Les inégalités socioéconomiques font obstacle à cette transition et doivent être réduites. Le coût de la transition devra être supporté par les principaux responsables de la crise climatique : les revenus les plus élevés et les plus grandes entreprises.

Recommandations politiques générales

1. Fixer des objectifs légaux nationaux ambitieux en matière de climat : réduire les émissions d'au moins 61 % d'ici 2030 et de 95 % d'ici 2040 et viser la neutralité climatique à cette date, user de l'influence internationale pour obliger les autres pays à respecter également leurs objectifs. Les biens de consommation produits à l'étranger mais consommés en Belgique doivent être pris en compte dans le calcul des émissions de CO2.
2. Soutenir l'appel en faveur d'un traité de non-prolifération des combustibles fossiles.v

3. Fixer des objectifs nationaux pour réduire rapidement les inégalités et garantir la cohérence politique, notamment en ce qui concerne les groupes marginalisés et leurs droits.
4. Mettre fin à la mainmise des riches individus (le 1 % le plus riche) et des intérêts des entreprises – en particulier ceux du lobby des énergies fossiles – sur les institutions politiques et les médias, en augmentant la transparence publique du lobby des énergies fossiles (registre public des réunions bilatérales ou des conflits d'intérêts, par exemple) et en interdisant la publicité pour les énergies fossiles.
5. Définir une vision interfédérale de l'énergie, avec une trajectoire qui amène la Belgique à réduire sa consommation d'énergie, à viser 100 % d'énergie durable bien avant 2050 (et de préférence d'ici 2040) et à mettre fin à la dépendance aux combustibles fossiles dans l'approvisionnement énergétique.
6. Veiller à une collecte de données standardisée et approfondie sur le dérèglement climatique et la politique climatique, avec une ventilation par genre, âge, origine ethnique, etc.

Transport

1. Développer une politique de mobilité durable qui ne soit pas axée sur la voiture, mais qui donne la priorité aux modes de transport actifs et publics et favorise les chaînes courtes. Plus spécifiquement : concevoir les villes en fonction de ces modes de transport plutôt que de la voiture, mettre fin aux subventions accordées aux voitures de société, instaurer davantage de zones à faibles émissions ou zéro émission, améliorer et développer les infrastructures cyclables, les trottoirs et l'accessibilité physique aux transports en commun. Améliorer la sécurité des femmes, des filles, des personnes LGBTQIA+, etc.
2. Mettre fin à l'expansion de la capacité des infrastructures aériennes. Introduire une taxe sur le trafic aérien. Plaider au niveau européen pour l'introduction d'une taxe sur le kérosène. Faire de l'aéroport de Bruxelles une plaque tournante pour le trafic ferroviaire international et interdire les vols court-courriers.

Réformes fiscales, investissements et financement public

1. Assurer la suppression progressive des subventions directes ou indirectes des énergies fossiles, décourager les investissements dans les industries polluantes et favoriser les investissements dans la transition verte, en particulier dans la production d'énergies renouvelables éprouvées et dans l'adaptation au dérèglement climatique.
2. Conditionner le soutien (fiscal et non fiscal) des entreprises à un plan climatique comportant des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040 et des émissions net zéro en 2050 au plus tard, y compris un plan de transition juste pour les travailleurs qui tient compte de la dimension de genre.
3. Une réforme fiscale est essentielle pour garantir que ceux qui sont les mieux armés contribuent équitablement à générer les revenus nécessaires pour investir dans la transition juste. Plusieurs options sont avancées, notamment un impôt sur la fortune, une taxe sur les transactions financières et une taxe plus cohérente sur les dividendes.

4. La Belgique doit également financer la lutte internationale contre la crise climatique, à hauteur d'au moins 500 millions d'euros par an. Ce montant correspond à la part équitable que la Belgique, en tant que pollueur historique, doit mettre sur la table pour aider les pays à faible revenu, qui sont les moins responsables du dérèglement climatique, à réduire leurs émissions et à s'adapter aux conséquences de la crise climatique.

Systèmes de soins et travail non rémunéré

1. Investir dans le secteur national des soins de santé en tant qu'adaptation essentielle au dérèglement climatique et pour remédier aux inégalités en matière de soins non rémunérés : préparer le secteur à faire face à la chaleur, à la sécheresse, à de nouvelles maladies, etc., protéger les droits de toute.s les soignant.e.s et garantir un salaire décent pour les soignant.e.s rémunéré.e.s, conférer aux soignant.e.s une influence ferme sur les processus décisionnels, prendre en compte le travail non rémunéré des femmes dans le monde entier.
2. Aider les personnes aux revenus les plus faibles à accéder aux soins de santé.
3. Réduire l'écart salarial entre les hommes et les femmes et promouvoir des politiques visant à préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour tou.te.s.

Logement

1. Tripler le taux de rénovation en Belgique en vue d'une meilleure isolation et d'un chauffage durable du parc immobilier, en commençant par les maisons aux moins bonnes performances énergétiques : mettre en place un programme public de rénovation à long terme en matière d'isolation et de chauffage durable des bâtiments et veiller à ce que, d'ici 2040, plus aucune maison ne soit chauffée au gaz, au mazout ou au charbon, mettre fin aux subventions des énergies fossiles polluantes, améliorer l'accessibilité et la couverture des primes de durabilité, multiplier la capacité de main-d'œuvre dans ce secteur en utilisant des parcours de formation et de reconversion tenant compte de la dimension de genre et veiller à ce que ce programme soit étendu à tout le pays
2. Améliorer l'accès de tou.te.s à un logement adapté au dérèglement climatique : construire davantage de logements sociaux qui répondent tous aux exigences de durabilité, établir un principe de « priorité au logement » pour les sans-abris, accueillir les demandeur.euse.s de protection internationale dans des logements de qualité décente et mettre en place une réglementation du marché locatif. Soutenir les personnes en situation de précarité énergétique grâce à des mesures ciblées et tenant compte de la dimension de genre et les aider à devenir moins dépendantes des énergies fossiles.
3. Aménager l'environnement bâti pour une société plus verte : veiller à la végétalisation et à l'adaptation au dérèglement climatique (en commençant par les quartiers les plus bétonnés), densifier le bâti afin de vivre plus près des infrastructures et réduire la dépendance à la voiture, encourager les équipements locaux.

Alimentation

1. Augmenter de manière significative les investissements dans l'agriculture durable et résiliente au dérèglement climatique, comme l'agroécologie et l'agroforesterie, en particulier pour les agricultrices et l'agriculture à petite échelle, et réformer le système de subventions en faveur de l'agriculture durable et à petite échelle.

2. Garantir un revenu décent à tou.te.s les travailleur.euse.s des secteurs agricole et alimentaire.
3. Soutenir les groupes les plus pauvres de la société et les protéger contre les hausses de prix, encourager les régimes alimentaires durables dans la population en général, y compris à travers les chèques-repas et les cantines des écoles et des universités, entre autres.
4. Éliminer progressivement les formes d'agriculture à forte intensité de gaz à effet de serre et soutenir les agriculteur.trice.s dans la transition verte, y compris la transition vers un emploi vert.

ⁱ Stockholm Environmental Institute, “Emissions Per Capita (tCO₂/person) – 2019 - Europe”, *Emissions Inequality Calculator*, 2023, <https://emissions-inequality.org/regional/>; zie ook Our World in Data, *Per capita consumption-based CO₂ emissions*, 2021, 2021, <https://ourworldindata.org/grapher/consumption-co2-per-capita?region=Europe&country=~BEL>.

ⁱⁱ IPCC, *Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6)*, 2023, https://report.ipcc.ch/ar6syр/pdf/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf.

ⁱⁱⁱ Vlaamse Overheid, *Vlaams energie- en klimaatbeleid*, 2023, <https://www.vlaanderen.be/natuur-milieu-en-klimaat/klimaatverandering-en-energie-en-klimaatbeleid/vlaams-energie-en-klimaatbeleid>.

^{iv} K. De Ridder et al., *Evaluatie van de socio-economische impact van klimaatverandering in België*, 2020, <https://klimaat.be/doc/seclim-be-2020-spm-nl.pdf>.

^v Fossil Fuel Treaty, *Politieke roep om een Fossiele Brandstoffen Verdrag*, 2024, <https://fossilfueeltreaty.org/endorsements/#governments>.